



Vacances ... de service public

Profitez des soldes et de vos congés d'été braves gens ! Car en septembre les promotions réductions à la DGFIP vont continuer de plus belle.

Car, comme nous le répètent en boucle les médias stipendiés, il n'y a pas d'alternative : le système capitaliste est l'alpha et l'oméga. Ayez confiance et acceptez qu'une partie infime de la population continue d'accumuler les richesses sur le dos de la majorité de la population. Et pour que cette razzia au profit d'une classe perdure, il faut que les contre-réformes, à la DGFIP comme

ailleurs (NRP, retraites, ...) puissent être validées, et donc à minima acceptées à force de propagande et de répression.

La CGT est combative. Malgré la période estivale, il nous faudra, tous ensemble, rester vigilant et ne pas nous laisser berner par le semblant de liberté que le gouvernement a bien voulu nous octroyer. Car la rentrée des libertés sociales ne sera pas un cadeau des nantis mais bien un conquis social qu'il nous faudra arracher de haute lutte.



Grève massive à l'ARAHM : une manifestation de la colère dans le secteur médico-social

Mardi 15 juin, à l'appel de leur section CGT, les salariées de l'ARAHM, massivement en grève, se sont rassemblées à environ 40 dans le cortège de la santé et du médico-social qui s'est rendu depuis la place Broglie à l'antenne de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) au quartier blanc à Strasbourg. Aurélie, syndiquée CGT, répond à nos questions.

Aurélie, peux-tu nous expliquer ce qu'est l'ARAHM ?

L'Association Régionale « l'Aide aux Handicapés Moteurs » accueille, comme son nom l'indique, un public de personnes en situation de handicap moteur. C'est sa mission historique. Et depuis 5 ans, elle accompagne aussi des enfants et des adolescents avec des troubles associés, comme le trouble du spectre de l'autisme (TSA). Le TSA demande des formations spécifiques et plus d'encadrement. Les formations ont fini par arriver. Mais nous n'avons pas eu de création de postes supplémentaires pour les encadrer. Nous – les salariés de l'ARAHM – sommes de droit privé, mais notre employeur ne vit que de fonds publics.

La mobilisation semble être massive dans votre établissement. On ne voit que vous et vos blouses blanches dans le cortège.

Oui. Nous devons être près de 40 à être venues manifester, et bien plus en grève. À l'établissement « Les Iris », par exemple, le taux de grève est de 80 % aujourd'hui. C'est la CGT qui a mobilisé par un tract d'appel à la grève.

Si vous êtes là aujourd'hui, c'est pour défendre quelles revendications ?

C'est pour les 183 euros du Ségur, la revalorisation de nos salaires et les remplacements des postes d'Éducateurs Spécialisés aujourd'hui compensés par des aides médico-psychologique (AMP) ou des accompagnantes éducatives et sociales (AES). On demande aussi plus de moyens au vu des changements de public ! Les 183 euros issus du « Ségur de la Santé » n'ont été accordés à l'origine qu'aux personnels de santé des hôpitaux publics et des EHPAD. Les

mobilisations précédentes du secteur privé non lucratif ont permis d'obtenir la même augmentation pour certains métiers dits « en tension » essentiellement les infirmières et aides-soignantes. Mais nous, on est les oubliées du Ségur de la Santé. Encore aujourd'hui, on a des patients qui n'ont pu réintégrer les structures pour raison de santé. Et bien sûr, notre protocole sanitaire est très lourd et vient alourdir les charges de travail de tous les collègues. On a de plus en plus de collègues démoralisées qui cherchent à partir, notamment dans le public. Comment accomplir nos missions avec le turn over des personnels et les difficultés de recrutement ? Il faut augmenter nos salaires pour fidéliser le personnel.

Comment expliques-tu l'ampleur de la mobilisation aujourd'hui à l'ARAHM ?

Dans les échanges avec les organisations syndicales, notre DRH affirmait qu'il était favorable à l'augmentation des salaires des personnels de l'ARAHM, de tous les personnels. Mais pour le faire, il fallait seulement que l'accord gouvernemental soit signé et débloque les fonds. Ce mail a pu donner l'impression que c'était presque acquis. Mais il y a quelques semaines, il a envoyé un mail avec le calendrier des négociations qui lui avait été communiqué. On a réalisé qu'on n'était pas près de discuter et valider l'accord. Les collègues ont pu se saisir de l'appel à la grève de la CGT pour manifester leur colère.

Vous avez rassemblé une force aujourd'hui. Comment vois-tu la suite de la mobilisation pour obtenir les 183 euros ?

Il faut qu'on en parle, bien sûr. On a besoin d'unité et notamment d'unité syndicale. Par exemple, la CFDT a pris, seule, une initiative le 3 juin mais n'est pas dans l'appel CGT, FA-FP, FSU et Solidaires d'aujourd'hui. Tous les syndicats devraient trouver une date commune pour mobiliser plus de professionnels. Je pense aussi qu'il y a beaucoup d'établissements dans la région qui sont dans notre cas. On pourrait s'adresser à eux.

Ça n'a pas raté !

Dans le numéro 5 de votre journal préféré, nous évoquons les problèmes informatiques ayant bloqué les agents pendant près de 2 jours en plein début de campagne d'impôt sur le revenu. Optimistes, nous espérions que la campagne se terminerait de meilleure manière qu'elle n'avait commencé....

Eh bien cela n'a pas raté, puisqu'en fin de campagne, la majorité des SIP n'ont pas pu accéder à l'appliquatif Iliad durant près d'une journée !

Pour ceux qui d'entre nous ne seraient pas familiers avec cet outil, Iliad n'est rien de moins que celui servant, entre autres choses, au

traitement des déclarations papier, leur rectification, bref, un indispensable durant une campagne d'impôt sur le revenu.

Alors me direz-vous, comment remédier à ces problèmes de plus en plus récurrents ?

A la Cigogne, nous pensons que la réponse est simple : doter notre administration des moyens aussi bien humains que matériels qui lui font aujourd'hui défaut, afin de lui permettre d'être à la hauteur de ses ambitions !

Mais est ce qu'un service public de qualité fait encore partie des objectifs d'un gouvernement ultralibéral ?

Méchante ATTAC

(article paru dans le journal de nos camarades du département 44, Antidote hebdo n° 454)

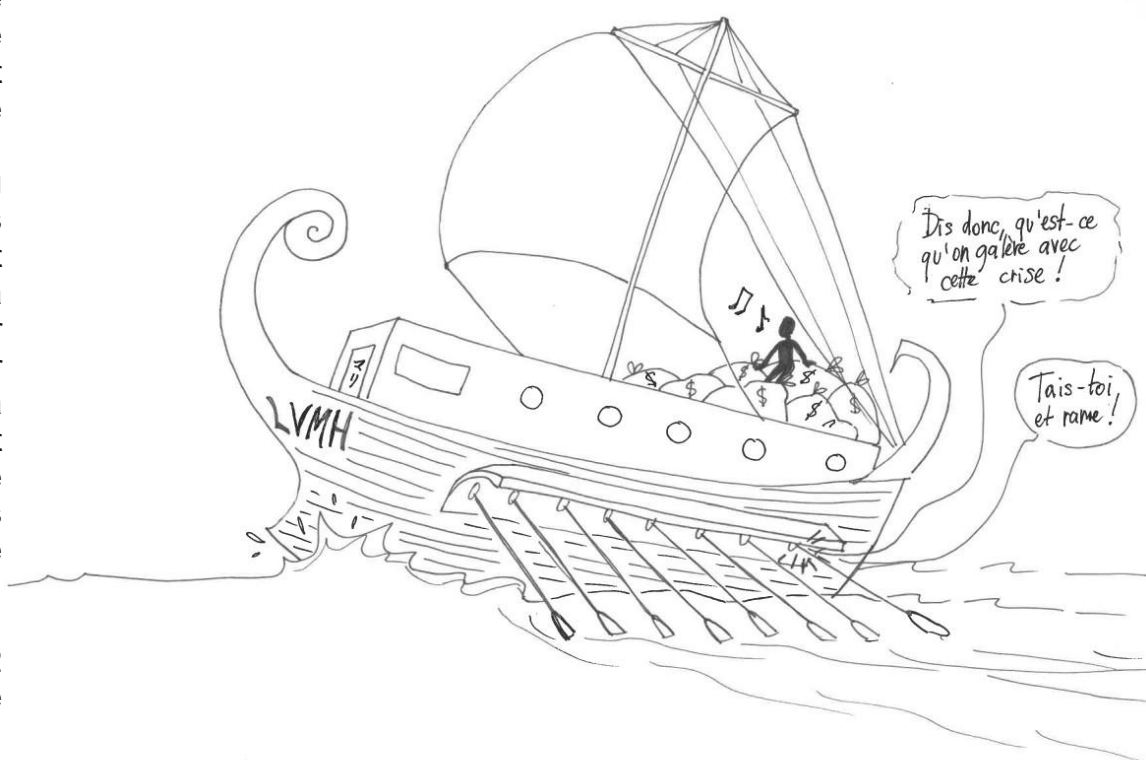
À Paris, le samedi 3 juillet 2021, une trentaine d'activistes d'Attac ont déployé une banderole géante sur le siège de LVMH où l'on peut lire «Le Gang des Profiteurs – Faisons payer les Profiteurs De La Crise». L'objectif : dénoncer l'enrichissement indécent des milliardaires pendant la crise sanitaire, particulièrement celui de Bernard Arnault, troisième fortune mondiale, avec la complicité du gouvernement.

D'autres activistes ont projeté de la gouache noire sur les vitrines de la Samaritaine et ont déroulé des banderoles à l'effigie du milliardaire.

Aussitôt, une grande partie de la classe politique s'est insurgée contre cette action symbolique, parlant de saccage ou de vandalisme. Ces cris d'orfraie visaient sans doute à ménager un financeur potentiel... et cacher le fait que la crise n'a pas été dure pour tout le monde: la richesse des milliardaires français a augmenté de 68% depuis 2020. Au 1er juin 2021, ceux-ci totalisent 492 milliards d'euros de

patrimoine, soit près d'un cinquième du produit intérieur brut français. En tête de gondole, Bernard Arnault, première fortune de France, a vu ses avoirs personnels augmenter de 62 milliards d'euros, ce qui représente bien plus que les dépenses des hôpitaux publics pour les salaires de ses 960 000 personnels soignants. Épinglé dans plusieurs scandales d'évasion fiscale, l'un des plus récents étant «OpenLux», il a été prouvé qu'il possédait personnellement 31 sociétés offshore au Luxembourg et que LVMH en détenait 24.

(NDLR : la CGT est membre fondateur de l'association ATTAC)



Radicalité et conflictualité assumées

Si la CGT est souvent dépeinte comme un syndicat radical et conflictuel, c'est qu'elle refuse le diktat des puissants et continue à défendre, contre vents et marées, les sans-grades, les premiers de corvée et l'ensemble des salariés.

A en croire les messages de novlangue de notre direction sur Ulysse, e-Fip et dans la propagande du/de COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens), la situation vécue actuellement à la DGFIP est bien rose et agréable, la direction n'hésitant pas de temps à autre à mettre en avant le sens du sacrifice de ses agents. Mais pour les mesures de progrès salarial et des conditions de travail, il faudra encore attendre, mais ayez confiance, c'est promis on pense à vous.

Un brin idéalistes, nous, Cégétistes, sommes conscients que toute lutte ne se solde pas par une victoire et qu'il faudra, inlassablement reprendre nos banderoles et nos idées fraternelles et progressistes afin de faire avancer, tous ensemble, la cause de l'égalité, du partage et du bonheur.

Bien que présente dans les instances du fameux « dialogue social » tant vanté par nos autorités, la CGT n'hésite pas à mettre un terme à la mascarade des « négociations » lorsqu'il n'y a rien à négocier et tout à perdre. Ainsi en est il du fameux Nouveau Réseau de Proximité (NRP) qui éloigne les usagers de notre service public et encore un peu plus les agents de leur direction. Alors le NRP et ses variants, c'est non !

Ayant vécu bien des combats, notre syndicat a depuis longtemps fait le deuil d'un possible compromis avec un système capitaliste qui accroît les inégalités sociales et qui, par ses décisions, nous conduit droit dans le mur en matière sociale mais également écologique.

C'est pourquoi, « quoi qu'il en coûte », nous ne prônerons pas la collaboration avec un

système qui détruit la planète et qui accroît la pauvreté et les inégalités sociales.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que les fonctionnaires coûtent cher. De l'argent, il y en a puisque 560 Milliards d'Euros ont été débloqués en aides depuis le début de la crise Covid, sans réel contrôle. La rigueur budgétaire pour le service public et les baisses d'impôts ciblées vers les plus aisés est donc bien un choix politique. Un choix politique qui est à l'origine des suppressions d'emplois et de structures à la DGFIP.

Nous désignons notre adversaire : Bercy et ses serviteurs zélés dans les directions locales. Ils sont responsables des restructurations incessantes à la DGFIP et des abandons de missions. Ils sont complices de la destruction froide de dizaines de milliers d'emplois qui fragilise nos services. Et enfin ils sont coupables de la dégradation des conditions de travail des agents qui œuvrent pour un service public de qualité.

Des vacances bien méritées



Déménagement : à quelles aides avez-vous droit ?

C'est bien connu, les grandes vacances d'été sont une période propice aux déménagements. Tendance qui s'est affirmée cette année avec les nombreuses fermetures de postes dues au NRP.

La Cigogne est allée écumer notre intranet ainsi que le site de l'ALPAF (Association pour le Logement du Personnel des Administrations Financières), pour vous pondre un juste panorama des aides potentiellement à votre disposition.

1) La prise en charge des frais de changement de résidence

Cette aide comporte deux volets : un montant forfaitaire calculé en fonction de la composition du foyer et un complément dépendant de la distance entre la nouvelle et l'ancienne résidence administrative (votre poste d'affectation). Elle est majorée ou minorée selon le motif de votre changement de résidence.

Les bénéficiaires : tout agent devant changer de commune dans le cadre de son affectation professionnelle, que cela résulte d'une mutation « classique », d'une suppression de poste, d'une promotion de grade, d'un détachement ou retour de détachement.

Les conditions :

- La nouvelle affectation doit être située dans une commune différente de la précédente
- Le changement de domicile doit s'effectuer dans une commune plus proche de celle de la nouvelle affectation, et ce dans les neuf mois précédant ou dans les douze mois suivant la date de la nouvelle affectation
- Les frais de changement de résidence ne doivent pas être pris en charge par l'employeur du conjoint, du partenaire de PACS ou du concubin

- une condition de durée dans votre ancien poste qui dépend de votre situation. La condition de durée est levée pour les changements d'affectation résultant d'une promotion, d'une suppression de poste ou d'un rapprochement de conjoints.

Les délais et interlocuteurs : La demande doit être effectuée auprès de la direction locale de départ au plus tard douze mois après la prise de fonctions dans la nouvelle résidence administrative.

2) L'aide à la première installation

Cette aide de l'ALPAF, versée sous forme de prime, est destinée à financer une partie des frais liés à la location d'un nouveau logement, à l'entrée dans les ministères économiques et financiers (et dans certains cas en cours de carrière). Son montant dépend de votre Revenu fiscal de référence.

Les délais : Sauf cas particuliers précisés dans les dispositions, la demande doit être déposée à la fois dans les deux ans de votre entrée dans les services et dans les trois mois de la prise d'effet de votre bail. Le versement est effectué en une ou trois années suivant la zone géographique dont vous dépendez. Si votre versement se déroule sur 3 ans, n'oubliez pas de renouveler votre demande d'aide chaque année.

Liens utiles :

- le site de l'ALPAF :

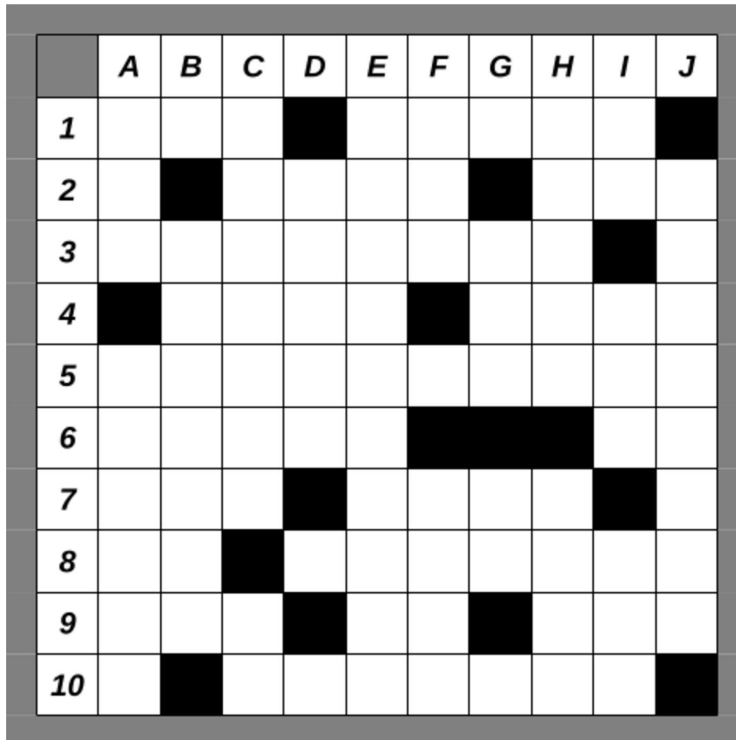
<https://www.alpaf.finances.gouv.fr/accueil/aides-et-prets/>

- le formulaire DGFIP :

<http://ulyssse.dgfip/node/29914>

(formulaire : paragraphe II. Etat de frais)

Grille de l'été



- 1 Le routeur oignon – Préoccupation
- 2 Décamètre carré – Fait pression – Pour passer à la caisse
- 3 Thème électoraliste de droite
- 4 Solution informatique rapide – Société de copinage et de récupération cadastrale composée d'anciens directeurs de la DGFIP
- 5 Fanfan
- 6 Désordre dans la pause – Silicium
- 7 Code IATA de Nantes – Loue sur airbnb
- 8 Ancêtre d'Edge - Lynx du désert
- 9 On n'en veut pas à la DGFIP – Gallium – Bière anglaise blonde
- 10 Notre retraitée CGT préférée

- A Amas – Dent
 B Prêter attention
 C Au couvent – Dans l'alphabet phénicien et hébreu
 D Imprévu
 E Recouvre Tchernobyl
 F Acceptation - Qui se transmet par la parole
 G Graffiti – Adjectif possessif – Commune de la Somme
 H Berceau de la civilisation minoenne - Le MASURCA en a fait sa fierté
 I 2 romain – Créée en 1961 – Pas une lambic, ni une lager
 J Animale

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom :

Prénom :

Grade :

Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant ou au secrétaire :

Gilles STREICHER au PCRП Strasbourg,
10 RUE SIMONIS, 67100 STRASBOURG

Tél : 03.90.41.20.07 ou (0049) 176 7666 49 43

